

**MÉMOIRE DU REGROUPEMENT  
DES SYNDICATS DE GESCA**

PRÉSENTÉ AU CRTC  
DANS LE CADRE DES AUDIENCES  
SUR LA DIVERSITÉ DES VOIX

18 JUILLET 2007

## **I - Présentation du Regroupement des syndicats de Gesca**

- 1) Le Regroupement des syndicats de Gesca a été mis sur pied en septembre 1996. À l'époque, il regroupait les syndicats CSN et FTQ accrédités dans les quatre quotidiens appartenant à Power Corporation par le biais de sa filiale Gesca, soit *La Presse* (Montréal), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), *La Tribune* (Sherbrooke) et *La Voix de l'Est* (Granby). À la suite des acquisitions réalisées par Gesca à l'automne 2000, se sont ajoutés les syndicats CSN et FTQ des anciens journaux d'UniMédia, soit *Le Soleil* (Québec), *Le Droit* (Ottawa) et *Le Quotidien* (Saguenay). Sur une base volontaire, de deux à quatre fois par année, les représentants des 25 syndicats regroupant des travailleurs et travailleuses de tous les secteurs - information, publicité, bureau, production, distribution - se réunissent pour échanger de l'information.
- 2) En février 2001, dans le sillage des importantes transactions Quebecor-Videotron-TVA et Gesca-UniMédia, le Regroupement a présenté un mémoire à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec, dans lequel nous exprimons plusieurs inquiétudes liées à la concentration des médias au Québec, et plus particulièrement au fait que Gesca, avec ses sept journaux, contrôle désormais plus de 50% de la presse quotidienne francophone au Québec, un niveau sans précédent.
- 3) En décembre 2004, le Regroupement a également déposé un mémoire devant le Comité sénatorial permanent des transports et des communications dans le cadre de son étude sur les médias d'information canadiens. En regard de l'évolution constatée sur le terrain, nous y abordions un certain nombre de sujets fortement préoccupants et qui

monopolisent toutes les énergies des représentants syndicaux : uniformisation et montréalisation de l'information; difficulté de maintenir le niveau et la qualité des emplois dans les journaux régionaux; centralisation des activités administratives et concentration du pouvoir de décision à Montréal. Nous y exprimons aussi des craintes quant aux choix de développement de l'entreprise – Internet, production télévisuelle, édition de livres et de magazines, participations et partenariats dans diverses entreprises – lesquels semblent calqués sur le modèle de convergence établi par Quebecor.

- 4) Aujourd'hui, de nouveaux outils technologiques ont fait leur apparition dans nos salles de rédaction et Gesca amorce son virage multiplateforme en se souciant assez peu de la qualité, de l'intégrité et de la diversité de l'information diffusée sur ces nouvelles plateformes. Est-il encore d'intérêt public de vouloir que les citoyens des régions soient suffisamment informés sur des sujets qui les intéressent? Peut-on penser que la démocratie est moins bien servie quand l'information-spectacle, les chroniques d'humeur et le mélange des genres prennent le pas sur les reportages sérieux et les analyses rigoureuses? Et quel accueil doit-on réserver à ce nouveau journaliste-orchestre que nos patrons, avides de rentabilité, rêvent désormais d'embaucher à vil prix? Ce sont là quelques-unes des pistes que nous voulons explorer dans les pages qui suivent avant d'inviter le CRTC à prendre en compte ces aspects non négligeables dans le cadre de son étude sur la diversité des voix dans le monde des communications.

## II - L'impact du virage multiplateforme sur l'information régionale

- 5) Autant que pour les entreprises de radiodiffusion, l'émergence des nouvelles plateformes de diffusion (Internet, cellulaire, baladodiffusion, encre électronique, etc.) force les entreprises de la presse écrite à inviter leurs lecteurs et annonceurs à les suivre dans un nouveau marché porteur d'avenir. Les représentants syndicaux de Gesca sont conscients que cette transformation est incontournable et sont enthousiastes à l'idée de participer à ce progrès technologique.
  
- 6) Dans l'urgence de procéder à ce virage multiplateforme, le grand patron de Gesca, monsieur Guy Crevier, également président et éditeur de *La Presse*, semble toutefois prêt à renier assez facilement les engagements pris publiquement en février 2001 devant le comité parlementaire de l'Assemblée nationale alors qu'il tentait de rassurer le gouvernement et la population québécoise sur les intentions de son nouveau groupe de presse. À cette occasion, de façon formelle et en priorité, il promettait aux employés et aux lecteurs des sept quotidiens du groupe Gesca «de maintenir le caractère original de chacun des journaux; (...) de favoriser l'indépendance des directions de l'information et des salles de rédaction; (...) de promouvoir la diversité d'opinions; (...) de réinvestir dans les contenus et la qualité (...)».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Extrait du mémoire présenté par Guy Crevier en Commission parlementaire à Québec le 28 février 2001.

7) Ce que nous constatons au fil des dernières années, va plutôt dans le sens contraire. Gesca a concentré à Montréal toutes ses initiatives, et par conséquent, toutes les décisions, privant du même coup les directions des six autres quotidiens de l'autonomie nécessaire pour conserver et développer leur crédibilité et leur leadership dans leur région respective. Si le premier engagement du président Guy Crevier était de maintenir le caractère original de chacun des quotidiens du groupe, on peut dire aujourd'hui que bon nombre des négociations menées avec les syndicats allaient à l'encontre de cet objectif. Ç'a été le cas des ententes sur la circulation des textes de nouvelles et d'opinion à travers le réseau : un rapide relevé montre que les textes en provenance de *La Presse* prennent de plus en plus de place dans les autres quotidiens du groupe, très souvent au détriment de la nouvelle locale, et que cet échange de textes se fait surtout à sens unique, alors que les textes locaux circulent très peu entre les quotidiens régionaux.<sup>2</sup> Et cela, sans compter la tentative, contrée partiellement par les syndicats de rédaction en 2004, de publier dans tous les journaux un même chroniqueur politique à la pige, et le projet, pour le moment abandonné, de fusionner les bureaux parlementaires de *La Presse* et du *Soleil*. En réalité, en dépit des promesses publiques de Guy Crevier en 2001, ce sont les syndicats qui ont pris sur leurs épaules la défense du caractère original de leur quotidien. Et qui continuent de réclamer plus d'indépendance pour leur direction de l'information et une plus grande diversité d'opinions, notamment en donnant plus d'espace et de visibilité aux chroniqueurs, éditorialistes et collaborateurs locaux.

---

<sup>2</sup> Voir en annexe le tableau Nombre d'articles publiés selon la provenance au 17-07-2007, résultat d'une recherche effectuée par Stéphane-Billy Gousse, du *Soleil*.

- 8) À l'uniformisation des contenus des quotidiens de Gesca s'ajoute aussi l'adoption d'un format de journal identique (à l'exception de *La Presse*, les six autres quotidiens sont désormais publiés en format compact), ce qui renforce la perception d'une perte d'identité.
- 9) Enfin, l'expérience vécue dans la mise en place et l'évolution du site Internet Cyberpresse.ca laisse présager du sort réservé aux autres journaux du groupe qui, encore là, sont noyés dans un espace dont tous les codes graphiques rappellent ceux de *La Presse*. Les anciens journaux d'UniMédia, qui avaient mis en ligne des sites Internet au milieu des années 90, de même que *La Voix de l'Est*, un pionnier dans ce domaine, desservent-ils mieux leur clientèle dans un tel contexte? Si l'on considère le peu de ressources locales consacrées à alimenter le site, on peut raisonnablement penser que le passage multiplateforme se fera sans grand apport des salles de rédaction des six quotidiens régionaux et, par conséquent, sans que les informations touchant les enjeux locaux reçoivent une meilleure diffusion à l'échelle nationale.

### **III - L'impact du virage multiplateforme sur la qualité de l'information**

- 10) L'arrivée de Guy Crevier à *La Presse* en 2000 a marqué le début d'une opération de commercialisation et de marketing sans précédent dans le monde de l'information au Québec. La grande visibilité accordée aux vedettes de l'information, la réforme graphique réussie de *La Presse*, de l'autopromotion et des annonces publicitaires accrocheuses, susceptibles d'attirer un nouveau lectorat, des partenariats d'affaires et des commandites de grands événements largement affichés, la stratégie a, de toute évidence, porté ses fruits.

- 11) D'autres décisions d'affaires sont moins connues, mais leurs répercussions, si elles ont été avantageuses pour *La Presse*, n'ont pas aidé la cause des autres journaux de Gesca. C'est ainsi que, pour faire grimper son tirage, *La Presse* s'est servie des listes d'abonnés des six autres quotidiens, recrutant de nouveaux lecteurs en leur offrant un abonnement à *La Presse* à prix ridicule, beaucoup plus bas incidemment que le coût d'abonnement au quotidien local. Qu'aurait dit le Bureau de la concurrence si nos dirigeants avaient annoncé ce type de projets à l'époque? Et c'est une autre décision d'affaires qui a mené à la suppression – résultat d'un bilan comptable primaire – de la livraison du *Soleil* à ses abonnés des régions excentriques. Enfin, le dernier coup porté aux journaux régionaux a été de concentrer à Montréal les principaux comptes publicitaires, et donc, de sortir l'argent des régions pour financer les grands projets menés depuis le siège social montréalais. Résultat immédiat : les salles de rédaction doivent maintenant compresser encore davantage leurs dépenses... ce qui signifie moins d'embauche et encore plus d'employés occasionnels et à temps partiel.
  
- 12) C'est avec ce même souci de rentabilité financière que Gesca aborde aujourd'hui son virage multiplateforme. On est loin de parler d'information de qualité lorsqu'on envisage de faire, à coût zéro, ce transfert technologique. Le même journaliste pourra-t-il, décemment, faire en toute indépendance et avec rigueur ses recherches et ses vérifications, écrire son texte, et le livrer dans le temps imparti, avec son et images, sur les autres plateformes de diffusion? Ce journaliste-orchestre saura-t-il résister à la tentation de tourner les coins rond? Aura-t-il encore l'énergie de creuser un dossier, de mener une enquête ou sera-t-il enclin à ne se faire que l'écho des relationnistes de toute nature? Est-ce la meilleure manière de servir

l'intérêt public? Et peut-on croire que l'intérêt du propriétaire ne soit pas prédominant?

- 13) À *La Presse*, des pourparlers entre l'employeur et le syndicat de la rédaction ont été entrepris au printemps dernier afin de décroiser les salles de rédaction de *La Presse* et de *Cyberpresse*. Les discussions se poursuivent toujours, mais les demandes patronales sont assorties d'une menace sous-jacente de recourir plus largement à la sous-traitance advenant une impasse dans la négociation. C'est en faisant appel à des journalistes pigistes, précaires par définition et nettement sous-payés par rapport à leurs collègues permanents, que *La Presse* assurerait alors son offensive multimédia. De son côté, le syndicat fait valoir qu'une formation préalable et des balises s'imposent afin d'amorcer ce virage sans dénaturer le travail journalistique et sans nuire à la qualité de l'information. Ainsi, les journalistes tiennent à ce que les clauses professionnelles incluses à leur convention collective puissent les suivre dans cette nouvelle aventure et, en particulier, les clauses prévoyant une nette distinction entre les textes rédactionnels et les réclames publicitaires. De plus, le maintien de conditions de travail décentes demeure essentiel pour assurer l'indépendance nécessaire à la pratique du métier : face aux pressions des dirigeants, face aux pressions commerciales, aucun journaliste ne veut revenir à l'époque des «petites enveloppes brunes».
- 14) Il ne fait aucun doute que ces négociations entreprises à *La Presse* auront un impact sur les six autres quotidiens du groupe Gesca. Actuellement, un peu partout, des expériences multimédia sont menées sur une base volontaire et c'est l'improvisation, pour ne pas dire l'amateurisme, qui domine. Ces contributions au site de *Cyberpresse* n'ont qu'un seul mérite :

profiter de la notoriété de *La Presse* pour être présent, vite fait, bien fait, sur le web, où l'on trouve finalement de tout, du pire et du meilleur. Mais le citoyen est-il mieux informé pour autant? Pour l'instant, il serait prétentieux de l'affirmer. Une chose est sûre toutefois, le mélange des genres et l'attrait pour le sensationnalisme et le divertissement, qui ont permis à nos quotidiens de courtiser leurs lecteurs et leurs annonceurs, trouvent sur le web un terrain fertile.

### **III - L'impact du virage multiplateforme sur la diversité des voix**

- 15) Ce qu'on observe au sein du groupe de presse Gesca, nous l'avons dit, est largement inspiré du modèle développé par Quebecor. La taille des deux entreprises et leurs sphères d'activités ne sont toutefois pas comparables. Néanmoins, l'impact de leurs décisions sur la diversité des voix pose un même et réel défi. Au chapitre de l'information, les citoyens sont de plus en plus matraqués de nouvelles futiles, souvent même inutiles. Chez Quebecor, sous prétexte d'informer, on fait la promotion des émissions, des vedettes et des produits de l'empire, quant on ne cherche pas, délibérément, à créer de l'actualité de toutes pièces. Chez Gesca, on cherche à diversifier les revenus en faisant dans l'édition (livres et magazines) et dans la production télévisuelle, d'abord axée sur le divertissement. Depuis l'an dernier toutefois, Gesca fait une incursion dans le monde de l'information avec une émission d'affaires publiques diffusée à Télé-Québec. Seul l'avenir nous dira s'il y a là un embryon appelé à grandir. En attendant, le citoyen qui veut s'informer de manière objective doit s'abreuver à plus d'une source s'il ne veut pas être prisonnier d'une vision du monde qui priorise son actualité en fonction de critères de rentabilité financière.

- 16) Chez Gesca, autant que chez Quebecor, les journalistes sont inquiets de voir les intérêts financiers dicter les façons de faire en information. Pourtant, la nouvelle révolution technologique peut s'avérer une occasion exceptionnelle de faire progresser les pratiques journalistiques et d'offrir au public des contenus de qualité. À défaut, pour nos patrons, de saisir cette opportunité, le CRTC, de même que le Bureau de la concurrence, devront se montrer plus vigilants au moment d'accorder ou de renouveler des licences à des entreprises du monde des médias. Au cours des dernières années, les fusions et acquisitions ont permis l'émergence de quelques géants des ondes. À notre connaissance, ces transformations dans l'industrie n'ont pas ajouté à la diversité des voix. Sur le terrain, les journalistes ne sont pas plus nombreux, les informations sont de plus en plus souvent «formatées» par des pupitres géographiquement éloignés de leur clientèle, les commentateurs de l'actualité sont sensiblement toujours les mêmes pour chacun des réseaux et les animateurs se sentent dans l'obligation de faire encore plus de sensationnalisme pour conserver leur auditoire. Et dans le milieu journalistique, la concurrence entre médias qui, en soi, stimulait la recherche d'informations est pratiquement de l'histoire ancienne.
- 17) Ce portrait est peut-être un peu noir et ne prêche pas par excès d'optimisme. Néanmoins, c'est dans cet environnement que doivent désormais travailler les artisans de l'information. Ceux de Gesca conservent l'espoir que leurs préoccupations de servir l'intérêt public ne soient pas complètement désuètes.

## ANNEXE

<b>Nombre d'articles publiés selon la provenance au 17 juillet 2007</b>												
Dans <i>La Presse</i>		2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
	<i>Le Soleil</i>	287	523	550	542	562	491	29	0			
	<i>Le Droit</i>	52	88	106	134	76	73	0				
	<i>Le Quotidien</i>	30	36	52	35	28	20	0				
Dans <i>Le Soleil</i>		2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
	<i>La Presse</i>	1113	2055	1750	1352	1370	855	18	0			
	<i>Le Droit</i>	59	55	63	84	64	17	41	53	41	39	45
	<i>Le Quotidien</i>	30	43	77	52	34	40	94	165	83	50	51
Dans <i>Le Droit</i>		2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
	<i>La Presse</i>	816	1347	998	816	544	508	18				
	<i>Le Soleil</i>	88	161	173	178	162	81	34	108	303	350	171
	<i>Le Quotidien</i>	3	6	11	4	3	2	0	1	1	1	
Dans <i>Le Quotidien</i>		2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
	<i>La Presse</i>	498	665	562	362	236	43	0				
	<i>Le Soleil</i>	36	73	73	39	74	28	6	40	87	63	139
	<i>Le Droit</i>	40	14	9	14	2	1	0	0	0	2	1

<b>Ratio des articles de <i>La Presse</i> dans le journal régional</b>							
	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
<i>Le Quotidien</i>	16.60	18.47	10.81	10.34	8.43	2.15	
<i>Le Soleil</i>	3.88	3.93	3.18	2.49	2.44	1.74	0.62
<i>Le Droit</i>	15.69	15.31	9.42	6.09	7.16	6.96	

Recherche et conception :

Stéphane-Billy Gousse, employé de production au journal *Le Soleil* et président du Syndicat des employés de bureau du *Soleil*.